



Institut

Marie Immaculée-Montjoie

Ecole fondamentale et Ecole primaire

Rue des Résédas, 47 et 51 – 1070 Anderlecht

☎ 02/520.29.33 - 📠 02/523.04.30

Entreprise : 0410.216.562

Classe : P3A – P3B – P3I – P4A – P4B – P4I

Entourez la classe de votre enfant

Nom :

Prénom :

BON DE COMMANDE

Section Primaire : Mars et Avril 2018

Feuille à rentrer au secrétariat **pour le 23 février 2017** au plus tard

Conformément à l'article 4.2.2 de notre R.O.I., les frais bimestriels non payés dans les délais requis seront majorés de frais administratifs.

Théâtre (02 mars 2018) - > 4,50 €

Animation facteur (13 mars 2018) -> 5,50 €

10,00 € →

Garderie du matin

32,00 € →

Garderie du midi

32,00 € →

Etude du soir

(de 15h40 à 16h40)

38,00 € →

Garderie du soir

(de 16h40 à 18h00)

18,00 € →

Activités du mercredi (07/03) (14/03) (21/03) (28/03)

(entourer les dates) (18/04) (25/04)

..... x 6,50 € →

Carte de 20 repas chauds

..... x 70,00 € →

**Forfait laits
pour la période**

10,00 € →

Carte de 20 potages

..... x 15,00 € →

TOTAL DES FRAIS POUR MARS ET AVRIL 2018

→

NE PAS PAYER VIA CE BON DE COMMANDE.

Vous recevrez la facture pour paiement après le retour de ce bon de commande au secrétariat.

Frais de services sous forme d'abonnement. Les sommes sont non sécables.

En cas de 3 participations sur la période à un service proposé par l'école (garderie du matin, garderie du midi, étude, garderie du soir) la somme forfaitaire est due dans son intégralité.